



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6448
Printemps des Sciences 2018

du 22/11/2017

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel<input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Enseignement supérieur, secondaire et fondamental	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none">- Aux Recteurs des Universités;- Aux Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes Ecoles ;- Aux Doyen(ne)s des Facultés des Sciences ... de l'Education des Universités;- Aux Directeurs(trices) des Catégories pédagogiques des Hautes Ecoles ;- Aux Préfet(e)s et aux Directeurs(trices) des Etablissements d'Enseignement secondaire et fondamental ;- Aux Membres du Personnel académique et scientifique des Facultés des Sciences ... de l'Education des Universités ;- Aux Membres du Personnel d'encadrement des Catégories pédagogiques des Hautes Ecoles ;- Aux Enseignant(e)s des Etablissements d'Enseignement secondaire et fondamental ;- Aux Etudiant(e)s des Facultés des Sciences ... de l'Education des Universités et des Catégories pédagogiques des Hautes Ecoles ;- A Wallonie-Bruxelles Enseignement ;- Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement subventionné par la FWB (CECP, FELSI, SEGEC)- Aux Associations de Parents (FAPEO et UFAPEC)
<p>Type de circulaire</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p>	
<p>Période de validité</p> <p><input type="checkbox"/> Année ...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Du 22 novembre 2017 au 25 mars 2018</p>	
<p>Documents à renvoyer</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite :</p> <p><input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p>	
<p>Mot-clé : Printemps des Sciences</p>	

Signataire
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias M. Jean-Claude MARCOURT

Personnes de contact

Nom et prénom	Téléphone	Email
Pascale GENOT	02/801.74.50	pascale.genot@gov.cfwb.be



Fiction ?

du 19 au 25 mars 2018



Objet : une semaine d'activités scientifiques gratuites pour les écoles

En tant que Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, je suis particulièrement attentif et sensible à ce que les jeunes soient informés de l'existence de toute initiative visant à développer leur culture scientifique, à éveiller ou stimuler leur curiosité, voire leur goût pour les formations scientifiques.

Je vous invite à noter dans vos agendas le **Printemps des Sciences 2018** qui se tiendra la semaine **du 19 au 25 mars**. Il aura pour titre :

« Printemps des Sciences... Fiction ? »

Des milliards d'informations transitent à la vitesse de la lumière... On partage, on like, on s'émeut. Mais comment séparer le vrai du faux ? Découvre-t-on une théorie... ou l'invente-t-on ? Quelle vérité la science nous donne-t-elle à connaître ? À quoi sert la science ? Où se situe la frontière entre la science et la fiction, entre le plausible et le farfelu ?

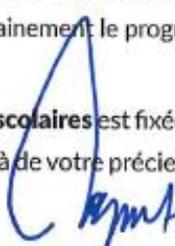
Quoi qu'il en soit, il est certain que l'on ne va pas s'ennuyer durant ce Printemps des Sciences 2018 ! Et ceci n'est pas... une fiction !

De nombreuses activités seront imaginées et animées par les Institutions d'Enseignement supérieur **aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles**.

Vous pourrez retrouver prochainement le programme complet de l'édition 2018 sur le site **www.sciences.be**

L'**ouverture des inscriptions scolaires** est fixée au **mercredi 31 janvier 2018 à 14 heures**.

Je vous remercie d'ores et déjà de votre précieuse contribution à la réussite du Printemps des Sciences 2018.


Jean-Claude MARCOURT,

Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et des Médias du Gouvernement de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

